

Paris collectifs sportifs—Loi

En fait, monsieur le Président, nous croyons que les Jeux olympiques de Calgary peuvent être financés et que le gouvernement fédéral a la responsabilité de partager le coût de ces jeux, mais il existe différentes façons de financer de telles initiatives. La meilleure et la plus directe, dans le cas d'un événement aussi important et prestigieux pour Calgary et pour tout le Canada que sont les Jeux olympiques serait de présenter un système de crédit d'impôt qui serait le même que celui dont on se sert pour financer les partis politiques du pays.

Le gouvernement aurait pu accorder une exemption d'impôt de 75 p. 100 pour toute contribution aux Jeux olympiques de Calgary jusqu'à concurrence de \$200 de la part de n'importe quel Canadien. Nous n'aurions pas alors à faire du favoritisme à l'égard de tous les amis du parti libéral qui veulent construire des calculatrices, recevoir des commissions et tenir des kiosques dans les Centres commerciaux. Nous n'aurions pas eu alors à dépenser tout cet argent en publicité. Nous n'aurions pas eu à faire croire à la population canadienne qu'elle peut s'enrichir rapidement et par conséquent accepter un niveau de corruption morale de la part du gouvernement qui contredit totalement toutes les mesures progressistes de législation fiscale que ce gouvernement et un grand nombre de ses prédécesseurs ont mises en œuvre au cours des années.

Par une simple modification de la Loi de l'impôt sur le revenu, le gouvernement pourrait recueillir des millions de dollars pour les Jeux olympiques de Calgary et d'autres causes valables. Ce genre de modification permettrait à la population de contribuer à des œuvres de bienfaisance soit en envoyant une importante portion de leur argent à Ottawa ou à certaines causes valables. Je garantis qu'une telle modification éliminerait tout un palier de bureaucratie inutile ici à Ottawa. Elle permettrait aux ministres du cabinet de se remettre aux tâches importantes dont ils sont responsables au lieu de gaspiller leur énergie sur la corruption comme les loteries sportives.

Je crois que le ministre devrait rougir de honte car en fait, ses actions vont totalement à l'encontre de toute la portée et de l'intention du système d'allocations familiales, du crédit d'impôt pour enfants, de nos accords fédéral-provinciaux sur les paiements de bien-être, du système d'assurance-chômage, du système de la pension de la veillesse, du système du revenu annuel garanti à l'intention des nécessiteux, et de toute notre système de soutien social, monsieur le Président. Plus particulièrement, la nature très progressiste de notre structure d'impôt sur le revenu telle qu'elle est représentée dans le tableau fiscal est bouleversée par cette mesure qui ramènera le gouvernement du Canada à exploiter le domaine des loteries. Nous nous opposons carrément à cette initiative même si, comme l'a souligné l'honorable député de St. Catharines, nous ne pouvons faire de l'obstruction tout l'été. Si le gouvernement, dans son entêtement, ne voit pas d'autre façon d'éviter que les résidents de l'ouest du pays soient financièrement responsables des Jeux olympiques de Calgary, je suppose alors que nous devons permettre que cette mesure soit adoptée.

• (1250)

Croyez-moi, monsieur le Président, la Société canadienne des paris sportifs est vouée à l'échec tout comme l'ont été Loto Canada et Loto Select avant même de démarrer, alors que le gouvernement y avait engouffré 37 millions de dollars. Mon collègue a souhaité du succès à cette entreprise mais si j'ai mon mot à dire dans le prochain gouvernement du Canada, je ferai

en sorte que ce genre d'initiative corrompue soit remplacée par des amendements adéquats et progressistes à la Loi de l'impôt sur le revenu. Nous devons faire en sorte que les organisations bénévoles soient à nouveau financées par des dons volontaires des Canadiens et pas par ceux qui veulent s'enrichir rapidement en jouant tout sur un billet de loterie.

Au cours du débat, de nombreux chiffres ont été cités pour démontrer que ce sont les gagne-petit qui achètent des billets de loterie. Le ministre hoche la tête mais il sait très bien que ceux qui sont soucieux de bien gérer leur argent, les investisseurs fûtés, ceux qui réussissent, n'achètent pas de billets de loterie. Il sait que ce sont ceux qui reçoivent des chèques de bien-être qui achètent des billets de loterie. Ceux-là croient qu'ils ont une chance parce qu'ils voient à la télévision ou dans les journaux qu'un couple âgé a gagné un million de dollars et ils croient alors qu'ils auront eux aussi de la veine, alors qu'ils n'ont qu'une chance sur 10 millions de gagner. S'ils gagnent, leur bonheur est aussi menacé. Néanmoins, le gouvernement incite ceux qui ont le moins les moyens de le faire à acheter des billets. Chaque fois qu'ils entrent dans un centre commercial, qu'ils assistent à un événement sportif ou qu'ils s'installent devant le téléviseur, ils sont invités et convaincus par le gouvernement du Canada, avec son bel emblème libéral officiel, d'acheter des billets de loterie. Cela met en évidence la déchéance morale et la corruption de notre gouvernement.

Si l'on ajoute à cela l'introduction de l'électronique dans le jeu et que l'on songe aux possibilités d'abus, et de fraude même, par ceux qui savent comment rédiger des programmes informatiques et s'ils réussissent à se lier avec ceux qui seront autorisés à vendre des billets, il est évident que cela risque d'être fort dangereux. Les distributeurs qui ont un permis de vente de ces billets sont d'ordinaire de bons amis du parti libéral. Quand on songe à ceux qui ont des contrats pour construire les systèmes de vente comme un de mes commettants qui cherche à obtenir un de ces contrats et qui est, comme par hasard, un ancien ministre libéral du nom de Cafik, on voit comment il peut y avoir des abus s'il n'y a pas de mécanisme de vérification.

Une fraude importante pourrait être provoquée, non pas officiellement sous le nom du gouvernement, mais par des gens qui s'abaisseront à ce genre de manœuvre. Le système peut être truqué, monsieur le Président. On ne nous a pas convaincus qu'il y aurait un contrôle suffisant sur l'émission des billets. N'importe qui peut programmer un ordinateur pour qu'il sorte beaucoup de billets supplémentaires. On ne contrôlera plus le système et on ne fera que vendre davantage de billets parce qu'on voudra ramasser de l'argent pour une juste cause.

Si le système tombait entre de mauvaises mains et cela est possible grâce au crime informatique, on pourrait perdre beaucoup d'argent. Voilà pourquoi notre parti a proposé un amendement aux termes duquel le Vérificateur général serait chargé de vérifier les livres et les comptes de la Société canadienne des paris sportifs. Nous trouvons étrange que le gouvernement ait rejeté cet amendement, tout comme il a rejeté notre amendement visant à assurer que les fonds iraient d'abord aux jeux olympiques de Calgary. Le gouvernement a aussi rejeté notre amendement qui aurait assuré que cela ne puisse donner lieu à la promotion ouverte d'une multitude de jeux électroniques. Nous en sommes déjà affligés dans nos localités. Nos enfants